



## 7 Vous souhaitez faire carrière au Ministère?

- Le personnel du Ministère est classé en trois grandes catégories : les permutants (les employés du service extérieur), les non-permutants (ceux qui restent au siège de l'Administration centrale) et les employés recrutés sur place (le personnel recruté directement par nos missions à l'étranger).
- En choisissant de faire carrière au service extérieur, vous vous joindrez à une équipe qui s'emploie vigoureusement à promouvoir les intérêts internationaux du Canada. Vous serez souvent appelé à collaborer avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral et avec des représentants des provinces, des municipalités, du secteur privé, des institutions culturelles et éducatives et des organisations non gouvernementales.
- Celui ou celle qui fait partie du service extérieur est membre d'une équipe qui œuvre véritablement et concrètement au service de la société canadienne dans l'un des services extérieurs les plus avancés au monde du point de vue technologique.
- Au service extérieur, on peut occuper des postes très différents : délégué commercial, agent des visas, agent économique/politique ou agent de gestion et des affaires consulaires. Tous ces postes sont indifféremment accessibles aux hommes et aux femmes qui répondent aux critères d'admissibilité.

### Le rôle du délégué commercial

- Le Canada est un pays commerçant. À titre de délégué commercial, vous aidez les entreprises canadiennes à étendre leurs activités à l'étranger, vous facilitez l'accès au marché des produits et services canadiens, vous attirez les investissements au Canada et vous faites connaître dans le monde entier le potentiel énorme qu'offre notre pays.